

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020 A 19H00

Etaient présents : RIBOULET Gilbert, TAMBOURIN Pierre, GENIO Ghislaine, BLANC Michel, BLANC-CATENACCI Marie-Hélène, MEHEUT André, BACCI Jean, HERRIOU Jean-Pierre, NAVILLOD Frédérique, RASPAIL Elisabeth, GENIO Giovanni.

Absents : RASPAIL Elisabeth (pouvoir à GENIO Ghislaine), NAVILLOD Frédérique.

Secrétaire de séance : HERRIOU Jean-Pierre

Date de la convocation : Vendredi 4 décembre 2020

Quorum atteint.

Début de la séance : 19h00

Approbation du compte-rendu du conseil municipal précédent du 7 novembre 2020.

DELIBERATIONS

1* Modification des loyers communaux, tarifs eau des Gypières et surtaxes eau et assainissement

Monsieur le maire propose de les maintenir inchangés dans la situation économique et sanitaire actuelle. Approbation à l'unanimité.

2* Mode de gestion du service de l'eau potable et de l'assainissement, choix d'un assistant maître d'ouvrage (AMO)

Pour assister la commune Maître d'ouvrage dans la mise au point du contrat de gestion du service de l'eau potable et de l'assainissement, monsieur le maire propose de retenir la société Artelia dans le cadre d'une négociation de gré à gré. La prestation s'élève à 13 708,50 € TTC. Monsieur HERRIOU rappelle que cette société avait été retenue en 2016 après appel d'offres pour nous aider à recruter un délégué service public (SEERC du groupe SUEZ). Approbation à l'unanimité.

3* Réalisation d'un prêt relais subvention

4* Réalisation d'un prêt à taux fixe classique

Réalisation d'un prêt à taux fixe et d'un prêt relais pour les travaux réseau d'eau potable/ assainissement et station d'épuration. Il s'agit d'un prêt de 100 000 € pour boucler la part de financement communal (durée 30 ans) et d'un prêt relais de 630 000 € (durée 2 ans) pour assurer le règlement des entreprises en attendant les subventions demandées et acquises. L'offre du crédit agricole est retenue sur proposition de Monsieur TAMBOURIN. Approbation à l'unanimité.

5* Aliénation d'un immeuble communal

Vente de l'immeuble « Le Rosier ». L'actuelle locataire se propose pour l'acquisition au prix de 145 000 €. Une demande de prêt est en cours par la future acquéreuse qui dispose de 4 mois pour finaliser l'opération. Monsieur le maire doit être autorisé à entreprendre les démarches auprès de Maître MENARD, notaire à Aups. Approbation à l'unanimité.

6* Actualisation des tarifs de location des salles communales

Le nouveau tableau sera revu et présenté au prochain conseil municipal. La délibération est reportée.

7*Location gérance Bistrot de Pays « Le Bellevue »

A l'issue de l'examen des dossiers reçus (4) et après un examen en commission le 7 décembre 2020 (audition de 3 candidats), proposition est faite par monsieur le maire de choisir Mme Catherine KERRIOU et de signer chez Maître MENARD à Aups un contrat de location-gérance pour une période d'essai d'1 an.

Approbation :

- Vote POUR : 5 dont le maire ayant une voix prépondérante
- Vote CONTRE : 5

Délibération adoptée.

8* Rémunération du garde particulier communal

À la suite du départ d'un des 2 gardes chasses communaux, il convient de délibérer afin d'actualiser le commissionnement et la rémunération du garde particulier. Monsieur Pierre-Marie SANNA est commissionné et rémunéré pour cette tâche pour la somme annuelle de 300 € sur présentation d'un rapport. Approbation à l'unanimité.

9* Suppression de poste et mise à jour du tableau des effectifs 2020

Il convient de procéder à la suppression d'un poste de rédacteur principal et d'un poste de rédacteur, afin de mettre à jour les emplois sur la commune. Approbation à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Cabinet infirmier

Monsieur le maire informe que Mme FOTORINO va libérer le local qu'elle occupait.

Haut débit et fibre

Pour le développement du haut débit et le déploiement de la fibre, deux référents techniques sont requis. Monsieur Michel BLANC et Monsieur Pierre TAMBOURIN sont nommés.

Sécurité routière

Un référent sécurité routière est requis. Monsieur André MEHEUT est nommé.

Recensement de la population

Monsieur le maire informe le conseil que compte-tenu de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter la campagne 2021 à janvier 2022.

Festivités

Madame Ghislaine GENIO informe le conseil que la distribution des cadeaux de Noël aux enfants a été faite le 9 décembre en mairie et que le colis des séniors sera distribué le 16 décembre.

Fin de séance : 20H30